

Amicale des Vinchollais

Samedi 14 janvier : Assemblée générale et galette des rois au Foyer Rural à 19h

Samedi 18 février : après-midi jeux suivi d'un petit mâchon au Foyer Rural à 17h



Les P'tits Loups

De nombreux enfants ont participé aux diverses activités cette année. Pour 2017, nous sommes à la recherche de parents motivés pour rejoindre l'équipe actuelle, qui a besoin de renfort pour pérenniser l'Association.



Allant Vers



Le Petit Marché Nantonnais : tous les mardis et vendredis de 17h à 19h au lavoir du Bourg de Nanton.
Le Marché Court-Circuit : de 17h à 19h, tous les derniers vendredis de chaque mois au Bourg de Nanton.
Les vendredis 27 janvier, 24 février et 31 mars.



Tournugeois vivant

A l'initiative de commerçants de Tournus, une association s'est créée contre le projet de l'installation d'un Leclerc sur la zone nord de cette petite ville. En effet cette installation viendrait agrandir une offre déjà bien fournie sur notre territoire en terme de supermarché. Les commerçants de Tournus craignent pour leur part la mort du centre ville. Ils alertent également les habitants de Sennecey et des environs sur le fait que si des emplois seront créés dans cette nouvelle structure, ils seront en partie pris sur les emplois existant sur notre secteur.

C'est une préoccupation qui est au centre actuellement des discussions de notre communauté de communes où tous les élus rejettent en bloc ce projet car il ne correspond absolument pas à un besoin de la population mais il risque d'impacter négativement les petits commerçants et les petites structures commerciales déjà existantes.

Si vous souhaitez soutenir cette association qui se bat contre des intérêts essentiellement financiers, vous pouvez en mairie retirer un bulletin d'adhésion ou les contacter directement à tournugeoisvivant@gmail.com.

Syndicat des eaux

Jusqu'à présent la part fixe s'élevant à 78 euros était facturé en deux fois au cours de l'année. A partir du début d'année 2017, ce montant vous sera facturé en une seule fois.

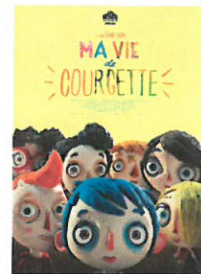
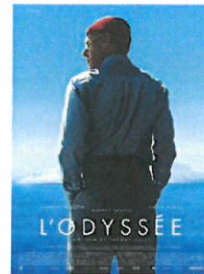
Amicale des Nantonnais

Cinéma

Samedi 7 et dimanche 8 janvier à 20 h 30 : **Captain fantastic**

Samedi 11 et dimanche 12 février à 20h30 : **L'odyssée**

Samedi 11 et dimanche 12 mars à 20h30 : **Ma vie de courgette**



Les élections professionnelles

Pour être mieux représentés(es), conseillés(es) et défendus(es), les salariés(es) des entreprises de moins de 11 salariés(es) ou employés(es) à domicile et apprentis(es), sont appelés à voter du 28 novembre au 13 janvier 2017 pour le syndicat qui les représentera.
<http://bourgogne-franche-comte.direccte.gouv.fr/Elections-professionnelles>

Mutuelle

Suite au sondage concernant une négociation pour proposer aux habitants une mutuelle avantageuse il s'avère que le projet ne peut pas être porté par la communauté de commune.
En revanche en 2017 l'acquisition éventuelle d'une nouvelle compétence permettrait une reprise de la réflexion. Affaire à suivre...

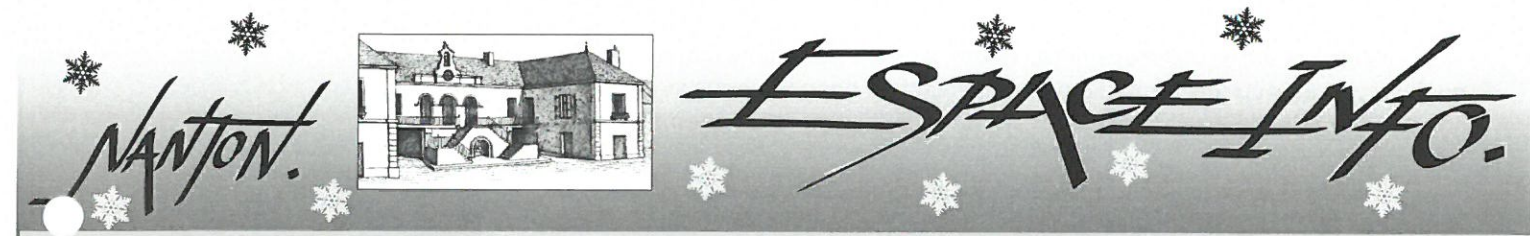
Etat-civil

Naissances

- Lana SANCHO le 28 août de Franck SANCHO et Laurie PARDON de Sully
- Chloé Stéphanie GRANDJEAN le 30 septembre de Guillaume et Estelle GRANDJEAN de Sully
- Alicia DUPASQUIER le 17 novembre de Dominique et Stéphanie DUPASQUIER de Sully.

Décès

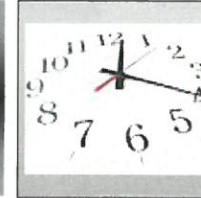
- Jean Edmond BARBIER le 9 septembre, le Bourg
- Monique Andrée DELORGE veuve LABARBE le 19 octobre, Sully
- Cathy CHARRIER veuve BIARD le 29 octobre, Sully
- Madeleine BERNARDON veuve CANNETTE, le 25 novembre Sully
- Rosa FELGUEIRAS veuve MARTINS AREZES le 30 août, le Bourg



Bulletin édité par la commune de Nanton

N° 66 Décembre 2016

Directeur de la publication :
Veronique Dauby
Rédaction et administration :
Pascale Depoil, Aurélie Chevalier,
Nathalie Benas, Perrine Marchandiau
Photos : mairie - Imprimé par nos soins.



Ouverture du secrétariat de Mairie

Mardi : de 9h30 à 12h00 - Jeudi : de 9h30 à 12h00 - Vendredi : de 16h00 à 17h30
Permanence du Maire, des adjoints et des conseillers : Samedi de 10h00 à 12h00
Fermeture du secrétariat le mardi 27 décembre
Pas de permanence d'élus les samedis 24 et 31 décembre

Edito du maire

Vous êtes venus nombreux à l'inauguration du foyer rural le 8 octobre dernier (voir les images de cette journée en page 2) et c'est avec un réel plaisir que l'équipe municipale a partagé ce moment avec vous en clôturant ce jour festif par un feu d'artifice. Après cette série de grands travaux, d'autres projets plus modestes sont à l'étude. Parmi eux, l'aménagement du centre bourg et surtout du cheminement piétonnier. Nous souhaitons vraiment réfléchir à la circulation des piétons et aux problèmes que pose le stationnement des véhicules. S'ajoutera à cela une réflexion sur nos entrées de village et sur la sécurité dès l'arrivée dans l'agglomération.

Un autre sujet touchant à la sécurité nous préoccupe : en août dernier, une déclaration de piste occasionnelle d'ULM a été reçue en mairie. En effet, nul n'est besoin d'avoir l'autorisation du maire pour faire atterrir des aérodynes dans cette partie de notre commune. Au-delà de l'aspect dangereux de cette installation, située à proximité d'habitations et d'une route départementale fréquentée, c'est aussi le mépris avec lequel certaines personnes traitent la population nantonnaise qui heurte les consciences. Cela fait huit ans maintenant que l'on connaît les intentions du groupement « Les fondrys » mais jusqu'au bout ils auront pris ouvertement les gens pour des imbéciles en affirmant haut et fort, même devant les tribunaux administratifs, que leur seul objectif était de construire un hangar agricole. Dans l'article du JSL, ce monsieur qui ne prend pas la peine de venir présenter franchement ses intentions à qui que ce soit, ironisait en indiquant que « ses voisins ne le prévenaient pas quand ils brûlaient des ordures ». Il admet donc que son activité peut être nuisible et néfaste pour les riverains ! Lors du conseil municipal du 4 novembre dernier, nous avons souhaité faire l'historique des événements liés à ce dossier afin d'alerter le préfet et de connaître sa position. Des habitants de Vincelles ont préparé une pétition afin que tous ceux qui le veulent puissent exprimer leur opposition. Le conseil municipal soutient cette initiative et fera tout ce qui est en son pouvoir pour interdire cette piste.
Véronique Dauby

Liste électorale

L'inscription sur les listes électorales doit se faire en mairie avant le 31 décembre 2016.
Veillez à bien respecter les horaires d'ouverture du secrétariat.

Vœux de la municipalité

A l'occasion de la nouvelle année 2017 le Maire et le Conseil Municipal présenteront leurs vœux

Samedi 7 janvier 2017
à 11h00

Au Foyer Rural de Nanton

Les habitants de Nanton sont invités à participer à cette traditionnelle cérémonie. A l'issue de cette rencontre nous partagerons le verre de l'amitié.

Nouveaux arrivants

Comme chaque année le Conseil Municipal invite les nouveaux habitants de Nanton pour une rencontre amicale

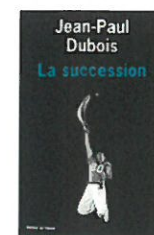
Samedi 7 janvier 2017
à 10h00

Au Foyer Rural de Nanton

Toutes les personnes habitant Nanton depuis 2016 sont invitées à cette réception.

Bibliothèque

Après la rentrée scolaire, la rentrée littéraire de septembre, les « Prix » au mois de novembre seront bientôt sur les rayons des libraires... et certains à la bibliothèque de Nanton ! Peut-être seront-ils parmi nos derniers achats :



Si vous n'avez pas encore franchi les portes de la bibliothèque, n'hésitez plus à venir découvrir la grande diversité d'ouvrages en tous genres : BD, albums jeunesse, magazines, romans jeunesse, romans adultes, documentaires etc...

Vous attendons tous les mercredis de 17h à 19h et samedis de 10h à 12h.

La bibliothèque est soutenue par le Département et peut recevoir grâce à un système de navettes tous les ouvrages que l'on désire lui commander.

La poste

Suite à la diminution des horaires qui avait eu lieu l'année dernière et à laquelle nous nous étions farouchement mais en vain opposés, nous avons demandé à la direction de la Poste d'envisager sur notre commune la création d'un poste de facteur-guichetier.

Début novembre une proposition nous a finalement été faite : à partir du printemps 2017 une même personne distribuerait le courrier le matin et ouvrirait le bureau du lundi au vendredi de 14 h 30 à 17 h 30. Cette nouvelle organisation nous semble plus cohérente et plus lisible pour les habitants. En outre, une continuité pourra s'effectuer entre les deux services proposés par le groupe de la Poste.

Cerise sur le gâteau, une rénovation du bureau est envisagée par la Poste. Faisons en sorte de profiter pleinement de ces nouvelles dispositions !



Inauguration du Foyer Rural



Repas des anciens

Cette année le repas offert par le CCAS à nos aînés a fait suite à la cérémonie du vendredi 11 novembre. Nous avons pu accueillir près de 50 personnes pour un menu concocté et préparé par Marc Barbier, notre voisin chapalot et néanmoins vice-président de l'amicale des Nantonais.

Terrine de curry et son coulis de tomates, joues de bœuf à la carbonnade, fromage puis crumble pomme-poire banane et chocolat, ont régalé les papilles de nos plus de 70 ans. Chansons et musiques interprétés par ces derniers ont ravi nos oreilles. Une après-midi conviviale que les membres du CCAS ont eu plaisir à organiser et à passer pour et avec eux.

Pour les plus de 75 ans qui n'ont pas pu venir ce jour-là, quelques colis de Noël se préparent pour agrémenter la fin de l'année.

Un grand merci à Sandrine Logel, à Amélie et Véronique Jobey, ainsi qu'à Lydie Dumoux, qui sont venues prêter main forte à l'équipe du CCAS ce jour-là.



Radars pédagogiques



Depuis mi-novembre, vous avez pu constater l'installation d'un radar pédagogique sur notre commune, sur la route départementale entre Chalot et le Bourg. Le conseil municipal s'était prononcé en faveur de cette mise en place dans le but d'alerter les conducteurs. Nous pouvons ainsi constater qu'il est très facile d'être au-dessus de la vitesse demandée et cela nous incite donc à ralentir. A proximité du city stade, du centre du village et de nos écoles, nous pensons que ce dispositif pédagogique et sans sanction ne peut être que bénéfique. Il n'a pas vocation à pénaliser qui que ce soit mais simplement à sécuriser votre lieu de vie.

Carnaval de Chalon



Pour la 12^{ème} année consécutive, un petit groupe représente Nanton au carnaval de chalon (les dimanches 26 février et 5 mars 2017 pour la prochaine édition). Nous confectionnons un char et nos costumes. Si vous souhaitez vous joindre à nous, vous pouvez contacter Mme Isabelle Colas au 06 52 67 31 13.

Vos agents recenseurs



François-Xavier THIBERT



Christelle PASSERAT

Merci de leur réserver un bon accueil.

Nous vous présentons les deux agents recenseurs qui vont passer à votre domicile à partir de mi-janvier 2017 pour vous remettre les documents nécessaires à cette nouvelle campagne de recensement. Vous pourrez compléter ces derniers et leur remettre à leur deuxième passage. Il est possible également, après le premier passage des agents, de renseigner les formulaires sur le nouveau site :

Internet : www.le-recensement-et-moi.fr

Du 19 janvier au 18 février 2017



Le recensement par internet c'est plus pratique et écologique !

Nous vous rappelons que de ce recensement dépendent tous les calculs qui impactent le budget de la commune.

NOUVEAU : nos poubelles sont triées puis méthanisées: elles produisent du gaz naturel. Notre tri doit être plus précis!

Quels déchets doit on ABSOLUMENT porter en déchèterie ?

- Restes de produits chimiques ou dangereux: solvants, peintures, insecticides, huiles, chiffons souillés
- Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques*
- Piles, cartouches d'encre*
- Bouteilles, recharges de gaz*
- Meubles*, objets encombrants, grands emballages plastiques

* Peuvent être rapportés en magasin lors d'un nouvel achat

Renseignements :
Tel : 03.85.44.91.92
www.cc-entresapnetgrosne.fr

En raison des fêtes de fin d'année, les déchèteries seront fermées

Les samedis 24 décembre et 31 décembre

En vous remerciant de votre compréhension

DÉCLAREZ VOS RUCHES

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTÉL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

NOUVEAU

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr



Les colonnes à papiers débarquent dans notre commune !

A partir de 2017, des points d'apport volontaire destinés à recevoir les papiers seront mis en place. Ceux-ci seront situés à cotés des actuels points d'apport des emballages recyclables et du verre.

Les nouvelles cartes de déchèterie !

Attention à partir de janvier, les barrières à l'entrée des déchèteries seront en service. Une nouvelle carte va vous être envoyée par la poste **avant le 31 décembre**. Soyez vigilant afin de ne pas confondre ce courrier avec de la publicité.

DÉPOSEZ

Attention il existe quelques faux amis :
Les photos
Le papier alimentaire
Le papier sulfurisé
Les mouchoirs
Et les usages tout

Tous les papiers se trient !!